

DFJC  
Madame la Conseillère d'Etat  
Anne-Catherine Lyon  
Rue de la Barre 8

**1014 Lausanne**

Lausanne, le 4 septembre 2014

### **Etat des lieux sur différents dossiers en cours**

Madame la Conseillère d'Etat,

En cette rentrée scolaire, le Comité cantonal de la SPV se permet de revenir, par la présente, sur plusieurs dossiers en suspens.

#### **Généralistes au secondaire**

Le 20 mars 2013, la SPV vous interpellait sur la question du maintien des généralistes oeuvrant actuellement au secondaire. Le 14 août 2013, une réponse de votre autorité précisait que le transfert de ces enseignants vers le primaire devait se faire « *sans précipitation* ». Plus récemment, selon le compte-rendu d'une rencontre entre le DFJC et un autre syndicat, publié par le site internet de ce dernier, « *le département admet que les quelque deux cents généralistes qui ont effectué presque toute leur carrière au secondaire I (9e à 11e année) puissent la terminer dans cet ordre d'enseignement, même s'ils ne disposent pas du titre exactement requis* ». La SPV serait heureuse de pouvoir obtenir une confirmation écrite de cette information.

#### **Formation des généralistes à l'enseignement de l'allemand et de l'anglais**

En réponse à une lettre du 2 juillet 2013 sur la question de la formation des généralistes pour l'enseignement de l'allemand et de l'anglais, le DFJC répondait, en date du 14 août 2013, que cette question serait traitée à l'occasion de la prochaine rencontre SPV-DFJC. Ce point n'a été que très succinctement évoqué lors de nos deux rencontres de novembre 2013. Nous souhaitons que les points soulevés par la SPV dans sa position de juin 2013 (points 3 à 9) soient traités par le DFJC.

#### **Pétition sur l'enveloppe pédagogique**

La SPV a déposé au mois de juin 2014 une pétition munie de 2'307 signatures demandant l'adaptation des taux de l'enveloppe pédagogique. Les récentes décisions et propositions départementales, notamment la question du dédoublement de l'anglais au secondaire et surtout la très récente directive « *présences et absences de maîtres* », auront des impacts significatifs sur la consommation de l'enveloppe par les établissements. La SPV estime donc indispensable de revoir à la hausse, dès 2015, les taux d'encadrement.

#### **Commission consultative des constructions scolaires**

Faisant suite à une interpellation de la SPV auprès du Conseil d'Etat, la commission des constructions scolaires a été réactivée. Une première séance a pu être tenue le 25 mars dernier. La SPV attend toujours le procès-verbal de cette rencontre et un calendrier fixant les prochaines séances de cette commission.

### **Courriers en suspens**

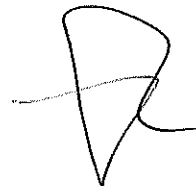
Deux courriers de la SPV n'ont pas encore fait l'objet d'une réponse du DFJC, il s'agit :

- du courrier du 20 juin 2014 concernant NEO,
- du courrier du 26 juin 2014 relatif au cadre général pour les moments de discussion entre élèves.

Dans l'attente de vos réponses, tout en restant à votre disposition, nous vous adressons, Madame la Conseillère d'Etat, nos salutations respectueuses.



Gregory Durand  
Président



Yves Froidevaux  
Secrétaire général